

Lettre d'informations municipales

n° 31 - décembre 2008

Directeur de la publication : Jean MARGUET

Mise en page : Jean-François HENRY

Rédaction : Aurélie BARTHE

Danielle BOULIER - Pierre AUBRIOT

Bruno GARCIA - Pierre JOURDES



Brillon Infos

EDITO DU MAIRE

Voici venu le temps des fêtes et des réjouissances de fin d'année. Le temps des cadeaux et celui des bonnes tables. La société moderne de consommation incite souvent à des excès et des dérives chez certains alors que d'autres demeurent dans la peine, le besoin ou simplement l'ignorance.

En cette période si particulière où contraste parfois le faste et la misère, regardons un instant autour de nous ; ayons une parole de réconfort, un geste sensible vers ceux pour qui les fêtes ne veulent pas dire grand-chose.

C'est aussi le temps des vœux, le temps de l'espoir, le temps des souhaits, professionnels, économiques ou de santé physique. Le nouvel an, c'est aussi un moment de rêve où l'on croit que tout ira bien, en tout cas, mieux que l'année qui se termine. Si seulement ça pouvait être vrai ! Hélas, il faut compter avec la dure réalité des événements. La crise économique actuelle qui secoue notre pauvre planète, déjà malade de pollution chronique, aura sans doute des incidences ressenties par chacun de nous.

Ça çageons que les hauts responsables politiques de tous les pays concernés trouvent des solutions adaptées afin d'apporter plus d'équité entre les plus pauvres et les mieux nantis. Les effets de cette crise financière auront probablement des répercussions négatives sur le budget des collectivités locales (baisse des taux de subventions). Cependant, soyez sûr que la nouvelle équipe municipale élue en mars dernier, veillera avec la plus grande attention à l'utilisation judicieuse des fonds publics. La situation financière de votre commune est saine. Elle permettra la réalisation des investissements prévus et annoncés.

Vigilance, oui. Inquiétude, non. Tel sera notre état d'esprit dans la gestion



L'équipe municipale

des affaires communales.

Et, puisqu'il est encore permis d'espérer, au nom de mes collègues du conseil municipal, je vous adresse très sincèrement, à l'aube d'une nouvelle année, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Jean Marguet

COLIS DE NOËL

Autrefois ce colis été offert par le Bureau d'Aide Sociale de la commune aux personnes les plus démunies. Les différents produits qui composaient ce colis étaient de première nécessité (pâtes, riz, sucre, fruits secs, etc.).

Depuis, fort heureusement, les temps ont changé, les conditions de vie se sont nettement améliorées et les besoins ne sont plus les mêmes. Compte tenu de cet état de fait, ainsi que des avis donnés par des personnes directement concernées, le conseil municipal a choisi de mettre fin à cette coutume en réorientant son action en faveur des personnes âgées. Le repas amical des Anciens sera, non seulement maintenu, mais nettement amélioré pour le plaisir de tous les participants.

INFORMATIONS

Listes électorales :

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous venez d'aménager au village, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Congés de fin d'année :

la mairie et l'agence postale seront fermées du mercredi 24 décembre inclus au vendredi 2 janvier inclus.

Téléthon 2008 :

À l'issue du concert organisé le 6 décembre dans l'église de Brillon, la Maison Rurale a remis la somme de 350€ à l'AFM. Le concert était donné par le groupe Lorrain "Ebony 5t".

Recensement :

Du 15 Janvier au 14 Février 2009, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur : Mlle Victoria Houdinet. Votre participation est essentielle, c'est pourquoi la loi, rend obligatoire la réponse à cette enquête. Vos réponses resteront confidentielles. La coordination de celles-ci sera assurée par Me Danielle Boulhier. Nous vous remercions par avance de votre participation.



TAXE D'ASSAINISSEMENT

Ce sujet a déjà été traité dans le Brillon-Infos N° 28 de mars 2006. L'application de cette taxe devenant effective cette année, je pense nécessaire de rapporter à nouveau quelques explications en reprenant le texte paru dans le N° 28.

La réglementation exige que toute commune de plus de 500 habitants soit dotée d'un service assainissement. Compte tenu de toutes les explications et informations utiles et nécessaires, vos élus ont, avec sagesse et réalisme pris la décision de créer un "service assainissement". Mais qui dit service, dit naturellement dépenses et recettes ; d'où la nécessité de mettre en place un budget annexe au budget général de la commune. C'est le nouveau budget "assainissement".

Jusqu'à présent, les dépenses liées à l'assainissement (curage des bassins, entretien du site de la station et du réseau de collecte) étaient financées par le budget général de la commune. Ce qui n'est, ni légal ni équitable quand on sait qu'environ 15% des habitations ne sont pas raccordables au réseau collectif. Cette frange de population ne doit donc pas financer un service qui ne lui est pas rendu.

Pour revenir à ce budget assainissement et à l'obligation de trouver des recettes, celles-ci peuvent être générées par des subventions ou/et par une redevance. Vos élus ont décidé unanimement que cette redevance serait assise sur la consommation d'eau potable avec des paramètres de calcul qui éviteront de léser les utilisateurs d'une eau qui n'est pas dirigée vers la station d'épuration. Bien entendu, comme expliqué plus haut, seuls les ménages raccordés au réseau collectif seront redevables. La mise en place d'un budget assainissement a pour effet de conduire à un transfert de charges soulageant d'autant le budget général, ce qui a persuadé vos élus de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales depuis plusieurs années.

Les éléments de calcul dont il dispose, ont amené votre conseil municipal actuel à fixer le montant de la redevance à 0,63 euro par mètre cube. La mise en recouvrement de cette taxe interviendra courant janvier. J'espère avoir été assez clair dans mes explications malgré la complexité de ce sujet. Sachez que mes collègues élus et moi-même sommes à votre écoute pour tout complément d'information».



FLEURISSEMENT

Depuis plus de 40 ans les différents conseils municipaux qui se sont succédés ont gardé le cap sur le fleurissement de Brillon. Pionnier dans ce domaine, son Maire de l'époque, Marcel Rondeau, s'est vu décerner la plus haute distinction : le 1er prix national en 1965.

Aujourd'hui, presque toutes les communes font un effort sur ce plan là. Tant et si bien qu'un nivellement des valeurs est entrain de s'effectuer. C'est mieux pour notre France en général et ça contribue à une émulation positive. Un proverbe dit, «celui qui n'avance pas recule».

Concernant le fleurissement 2008, les résultats sont plutôt encourageants. Dans la catégorie « bâtiments communaux », Brillon obtient le 2ème prix pour sa mairie. Il reste un échelon à gravir ! Au niveau régional et pour le village dans son ensemble, le jury a décidé de maintenir Brillon dans le palmarès des communes classées « 3 fleurs ». Néanmoins, ce même jury nous recommande d'être plus attentif sur la palette, les volumes et l'harmonie des couleurs. On a compris le message.

Le fleurissement va de pair avec l'aménagement (tonte, désherbage, nettoyage de la voirie, etc.) c'est-à-dire beaucoup de temps à consacrer. Les employés municipaux portent presque entièrement à eux seuls cette charge de travail. Si nous voulons un village encore plus beau, un cadre de vie encore plus agréable, c'est possible, mais il sera nécessaire de s'investir plus personnellement. D'ores et déjà, nous lançons un appel vers des bénévoles qui souhaiteraient offrir un peu de leur temps au sein d'un groupe de travail pour réaliser un embellissement plus collectif, donc plus riche de notre village.

Afin de nouer un premier contact, nous vous invitons en toute convivialité (même pour voir) à une réunion le vendredi 23 janvier à 20h30, salle Roland Dufeu.

← Moffant →



VOYAGE

La commission fleurissement nous avez conviés en ce samedi 23 août pour un voyage fleuri, puisqu'il s'agissait de découvrir trois villages primés. Rendez-vous était donné à 6h30 devant la mairie, pour une excursion en autocar. Le premier village visité fut Montsaon en haute-marne, quatre fleurs au classement villes et villages fleuris et 118 habitants. Après une brève présentation du village par le maire, on put flâner dans les rues pour admirer le travail de l'association "le Renouveau des Cancouelles" qui a la charge du fleurissement. Le deuxième village visité fut Moffans et Vacheresse en franche-comté. Ce village est classé quatre fleurs et compte 541 habitants. Le maire nous accueillit devant la mairie pour une explication technique du fleurissement, ensuite des groupes se formèrent pour une visite, mais avec la pluie et le retard pris, nous fûmes contraint de reprendre le bus, qui nous emmena à Petit Magny pour la pause déjeuner. Un menu, dont la cancoillotte était le fil conducteur, spécialité locale oblige, nous fut servi. L'ambiance des voûtes en pierre était fort sympathique. La journée se termina par la visite de St-Julien lés Montbéliard dans le Doubs. Un accueil chaleureux nous était réservé, puisqu'après la visite guidée du village, un pot nous attendait dans la salle des fêtes. Ce village de 180 habitants est classé trois fleurs.

Montsaon →




VIE MUNICIPALE

L'année 2008 a été particulièrement riche en mouvements de personnels. Sandrine Cheval, notre secrétaire titulaire, a parfaitement surmonté ses ennuis de santé, dus à une grossesse délicate. Elle a donné naissance à un petit Théo le 9 octobre 2008. Nous adressons tous nos compliments aux heureux parents et nos meilleurs vœux au bébé. Durant ce temps, le secrétariat de mairie et l'agence postale ont été assurés par Victoria Houdinet. Je lui adresse mes remerciements pour avoir répondu à notre appel et mes félicitations pour la qualité et le sérieux de son travail durant cet intérim. Le retour de Sandrine est prévu mi-janvier. Chez les messieurs, deux nouvelles têtes. Jean-Michel Royer nous a quitté au début de l'été pour convenance personnelle. Il a été remplacé par Romain Maurel (récemment diplômé d'une école d'horticulture) dans le cadre d'un CDD qui arrive à terme fin janvier. Jacques Blervaque a fait valoir ses droits à la retraite. Que nos remerciements pour 14 années passées au service de la commune et de ses habitants l'accompagnent tout au long d'une retraite paisible.

Suite à un appel de candidatures, c'est Philippe Sirjean qui s'est vu confier le poste laissé vacant. Philippe a une très bonne connaissance en matière d'aménagement paysager. Il était auparavant employé civil au 8ème RA de Commercy. Ses compétences et sa formation pour du travail en hauteur lui permettent, avec l'aide Romain, d'entreprendre la taille de nos grands arbres d'ornement. Souhaitons lui la meilleure intégration parmi nous.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pour la première fois, la municipalité de Brillon organisait deux journées du patrimoine. Pour cause de fête patronale, les dates étaient avancées d'un week-end

et fixées au 13 & 14 septembre.

Au programme, conférences, visites et exposition ont animé ces journées. Le samedi après-midi, le soleil n'était pas de la partie, malgré tout ont pu réaliser deux visites de l'église et du clocher. Le soir une conférence sur l'architecture du village attirera une cinquantaine de personnes. La qualité de l'exposé donné par Georges Duménil, agrémenté de quelques diapositives fut très instructif. La soirée se termina par un verre de jus de pomme, pressé le matin avec les fruits du verger conservatoire. Le dimanche matin, le soleil étant revenu, une visite du village fut possible. L'après-midi, un public nombreux visita l'exposition consacrée au patrimoine fleur, verger, forestier, historique, linguistique, cadastral, religieux et généalogique. Tout était réuni pour découvrir ou redécouvrir notre patrimoine. Deux visites du village attirèrent un public passionné. À 16h30, une conférence sur l'histoire de la culture fruitière à Brillon, donnée par Jean-François Henry démontra si cela était encore nécessaire l'importance du passé fruitier de Brillon. La journée se clôtura par une visite du verger conservatoire et la dégustation de jus de pomme.



L'exposition

Élagage des arbres

Le patrimoine religieux



Stade Jacques Boulier


BAPTÊME DU STADE

L'histoire remonte aux années 90. Jacques Boulier, jeune élu municipal, serviteur incontesté du ballon rond, intervient en conseil municipal, pour intercéder en faveur de la construction d'un terrain de sport. Appel entendu, puisqu'en 91-92, les premières foulées des footballeurs de la Maison Rurale ont lieu sur un terrain flambant neuf. A leurs têtes le dirigeant n'est autre que notre Jacquot Brillonnais, décidément il est dans tous les bons coups et cela dure, cela doit faire même 31 ans. Il est devenu un pilier incontournable de l'association. Pour le remercier de son engagement municipal et associatif, le conseil municipal avait souhaité baptiser le stade du nom de "stade Jacques Boulier". C'est chose faite depuis le 6 septembre. Dès 14h30, la population s'est rendue au stade. C'est Matéo, son petit fils qui a dévoilé la nouvelle plaque, en présence de Jean-Louis Canova, conseiller général du canton d'Ancerville, de Jacky Lemaire, président de la Codécom, des conseillers municipaux actuels et anciens, avec à leur tête Jean Marguet, maire, ainsi que le conseil d'administration de la Maison Rurale et de son président, Jean-François Henry. Après les discours et le verre de l'amitié, les anciens et plus jeunes joueurs chaussèrent leurs crampons pour un match amical et festif.



La foule

**L'INVITÉ**

Jérôme Chilla, clarinettiste.

Brillon Infos : Depuis quand habitez vous Brillon ?

Jérôme Chilla : Nous sommes arrivés à Brillon en septembre 2000, puisque nous cherchions une maison entre Bar-le-Duc et Ancerville. Nous avons acheté la maison de Gérard Hirat, au 20 rue des Vignes.

BI : Quel est votre situation familiale ?

JC : Mon épouse se prénomme Anne et nous n'avons pas d'enfants.

BI : Quel est votre profession ?

JC : je suis professeur de musique au collège Emilie Carles à Ancerville et mon épouse est enseignante à l'école Jean Errard de Bar-le-Duc. Je donne également quelques cours de clarinette, avis aux amateurs.

BI : La musique, une passion ?

JC : Je la dois en partie à mes grands-parents, qui souhaitaient que je pratique un instrument de musique, j'ai alors choisi l'accordéon. J'avais 7 ans, puis un an plus tard, je me suis mis à la clarinette.

BI : Quel est votre cursus ?

JC : J'ai obtenu en 1995 un baccalauréat en musique, appelé à l'époque F11, au lycée Fabert de Metz, ensuite j'ai réussi mon Capes de musique à la FAC. J'ai également obtenu une médaille d'or au conservatoire de Metz.

BI : Au fait quels sont vos origines ?

JC : Je suis originaire de Woippy, près de Metz.

BI : parlez nous d'Ebony 5t.

JC : J'ai intégré ce quintette à sa création en 1998. Nous nous produisons dans toute la Lorraine et les régions limitrophes.

BI : On a ressenti lors de votre prestation pour le Téléthon à Brillon que vous n'étiez pas comme les autres ?

JC : Vous avez raison, nous ne voulons pas nous prendre trop au sérieux. Nos concerts sont toujours déclinés avec humour. Nous recherchons une communion avec le public, une connivence, un partage, c'est ce qui fait je pense notre différence, nous la revendiquons.

BI : Nous n'avons pas parlé de votre instrument.

JC : En concert, je joue de la clarinette si-bémol et mi-bémol, mais pour d'autres circonstances je joue encore de l'accordéon.

BI : Quel est votre répertoire ?

JC : un peu tout, musique classique bien entendu, mais aussi jazz, musique de film ou de dessin animés.

BI : Vous dirigez un orchestre ?

JC : En effet je dirige l'orchestre de chambre de la Meuse basé à Verdun. Notre composition comporte une quinzaine de musiciens. Nous nous produisons 3 ou 4 fois l'an, principalement en Meuse. Notre répertoire est le baroque.

BI : merci pour cet interview, je pense que beaucoup de brillonnais vont vous découvrir.**NOUVEAUX HABITANTS**

- ▶ M et Me FRUSSOTTE David, 2 Impasse Roger Pelletier
- ▶ M BANHOLZER Vincent et Mle BOUVIER Florine, 3 Impasse Roger Pelletier
- ▶ M JOBARD Ludovic et Mle QUINZLING Lydia, 4 Impasse Roger Pelletier
- ▶ M et Me BERNIER Patrick, 1 Impasse Roger Pelletier
- ▶ M GARDEL Nicolas et Mle MARTIN Claire, 77 Rue de Bar
- ▶ Me VERDI Nathalie, Rue de Bar
- ▶ M LEIB Christophe et Mlle BRIARD Delphine, 16 Rue Marcel Rondeau
- ▶ M GRONDHAL Jacques, 1 place de la République
- ▶ M et Me LEVEQUE, 23 Rue de Bar
- ▶ M. JUDE et Me HELLER, 7 Grand rue
- ▶ Me Coralie PARISOT et M. Stéphane PELLERIN, 62 Rue de Bar

ETAT CIVIL**Naissances :**

- ▶ Olivia, le 23 Août 2008, au foyer de Julien BECUWE et Aurore DELABRE.

Décès :

- ▶ Josette CACHIER, décédée le 25 mai 2008, à l'âge de 62 ans.

▶ Jeanne RONDEAU, décédée le 21 novembre 2008, à l'âge de 89 ans.

▶ Angélo VISINI, décédé le 21 novembre 2008.

▶ Joël BLANCHARD, décédé le 20 décembre 2008, à l'âge de 52 ans.

Mariages :

▶ Thierry CAMONIN et Sandra QUEZADA le 5 juillet, résident à Offemont(90).

▶ Olivier MAILLOT et Stéphanie ANNEQUIN le 6 septembre, résident à Savonnières en Perthois.

L'AGENDA**25 janvier 2009.**

Potée organisée par la MRFJ.

15 février 2009.

Thé dansant avec Christilla et son batteur, organisé par le MRFJ.

12 avril 2009.

Chasse aux oeufs à 10h, place de la république, organisé par la MRFJ.

21 juin 2009.

Brocante de 8h à 18h place de la république, organisée par la MRFJ.

**RAPPEL DES HORAIRES.****Mairie & Agence Postale.**

Le lundi, mardi, jeudi de 10h à 12h & de 15h30 à 18h30.

Le vendredi de 10h à 12h.

Pas d'ouverture le mercredi.

Permanence du maire le jeudi de 17h30 à 18h30.

Déchetterie de La Houquette.

Le mercredi de 14h à 17h en hiver ou de 15h à 18h en été.

Le jeudi de 9h à 12h.

Le vendredi de 14h à 17h en hiver ou de 15h à 18h en été.

Le samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h.

Le dimanche de 8h30 à 12h30.

La déchetterie est fermée les jours fériés.